

D'après moi, il est manifestement nécessaire d'établir des politiques, des mesures législatives et des structures administratives qui protégeront le milieu septentrional, alors qu'il fera l'objet d'explorations minières et peut-être d'une mise en valeur. Nous devons nous assurer que les ressources traditionnelles renouvelables, richesses de l'Arctique, faune, etc., ne sont pas gaspillées ni dégradées dans une quête de richesses qui pourrait, dans bien des régions, s'avérer futile. C'est pourquoi, surtout dans le Nord, nous devons prendre extrêmement soin de préserver en vue de leur utilisation future les terres et les richesses du milieu, dont dépendra peut-être un jour la subsistance des indigènes et des habitants de la région. C'est pourquoi nous devons savoir ce que renferment les règlements sur l'utilisation des terres et la façon dont la protection sera assurée. Voilà pourquoi les députés de notre parti et ceux des autres groupes ont instamment prié le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) de produire sans retard les règlements sur l'utilisation des terres. Ils nous sont indispensables pour assurer l'exploitation logique et sensée du pétrole et des minéraux du Nord, tout en évitant de graves dégâts pour le milieu.

Les réalisations du gouvernement fédéral dans le domaine de l'intégration des indigènes du Nord et dans l'expansion des activités économiques septentrionales sont à la fois pitoyables et tragiques. Aucune planification n'a été prévue pour protéger l'environnement et la faune desquels dépendent nombre d'indigènes, ni pour créer un fondement d'économie capable de leur offrir un choix d'emplois.

J'aimerais citer quelques faits relatifs à la population autochtone du Nord canadien. Cette population se compose d'Indiens, d'Esquimaux et de Métis. En 1966, elle atteignait un total d'environ 43,000 personnes, tant au Yukon que dans les Territoires du Nord-Ouest. Sur ce total, les indigènes comptaient pour environ 17 p. 100 au Yukon et 63 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest. La moyenne des deux territoires était d'environ 43 p. 100. Cela signifie que 43 p. 100 de la population totale du Nord se composaient d'Indiens, d'Esquimaux ou de Métis.

Or, l'industrie minière n'emploie environ que 4½ p. 100 d'indigènes. Cette proportion n'a absolument aucun rapport avec le pourcentage indigène de la population. En 1968, 11 mines étaient en exploitation au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et employaient un total de 2,002 personnes. Ces mines employaient 91 indigènes, soit 4½ p. 100 du total. Au Yukon, l'industrie minière employait 28 indigènes sur un total de 820 personnes et dans les Territoires du Nord-Ouest 63 sur 1,182.

Le manque de qualifications et le fait que les bureaux de placement sont concentrés à Vancouver et à Edmonton explique cette faible proportion d'employés indigènes. Ces chiffres démontrent le tragique échec des politiques fédérales à l'égard des populations indigènes auxquelles un taux d'emploi plus élevé devrait être assuré par la mise en valeur des richesses des territoires où ils vivent depuis des générations.

La région du Yukon a toujours été célèbre pour ses richesses minérales et nombre de Canadiens connaissent bien l'exaltante période de la ruée vers l'or de 1898; ce

[M. Harding.]

n'est toutefois qu'au cours des dix dernières années que l'on a accordé un intérêt croissant aux riches réserves naturelles des Territoires. Avant 1964, le nombre de claims au nord du 60° parallèle était légèrement inférieur à 6,000. Au cours des cinq années suivantes, on a connu cinq périodes d'intense prospection; le maximum a été atteint en 1968 avec 52,000 claims. Cela représente une activité très élevée de prospection et de mise en valeur. Au début des années 60, la valeur des minéraux produits annuellement, dans le Nord atteignait près de 30 millions. En 1969, ce chiffre avait été porté à 153 millions de dollars et l'on comptait onze grandes mines en exploitation. On a découvert depuis de nombreux autres gisements importants qui font actuellement l'objet d'évaluations et d'études de rentabilité. Il est intéressant de remarquer toutefois que 64 p. 100 de la valeur des minéraux produits dans le Nord en 1969 provenait d'entreprises sous contrôle étranger.

La prospection pétrolière s'est graduellement accrue au début des années 60 et a ensuite lentement décliné jusqu'à la découverte du gisement de la baie Prudhoe en Alaska. Cette découverte a marqué le point de départ d'une intense accélération de la prospection pétrolière dans le Nord canadien. En peu de temps, 250 millions d'acres ont fait l'objet de nouveaux permis de prospection et au début de 1970, 440 millions d'acres étaient sous permis. Cette superficie couvre pratiquement tous les gisements pétrolifères éventuels dans le Nord. Alors que l'on avait consacré 32 millions à la prospection pétrolière en 1965, on estime qu'elle a absorbé 75 millions en 1970. Dix-huit puits de recherche ont été forés en 1965 et 56 en 1969. La découverte de pétrole et de gaz naturel dans l'Arctique par les compagnies Imperial Oil et Panarctic indique que la prospection, tout au moins en ce qui concerne le pétrole, se poursuivra et s'accroîtra ces prochaines années. Toutefois, il est intéressant de noter également que 69 p. 100 des terres sous permis de prospection dans le Nord canadien sont détenus par des entreprises sous emprise étrangère.

Il n'y a pas de doute que c'est le gouvernement fédéral qui a amorcé l'exploration pétrolière et minière dans le Nord. Il a institué plusieurs programmes de subventions et il en faudrait sûrement bien d'autres. Je voudrais bien que tous ces stimulants soient destinés à favoriser le développement de nos gisements miniers à notre intention. C'est pourquoi la transformation de ces ressources devrait s'effectuer davantage chez nous. Tous ces stimulants en faveur des compagnies, dont j'ai parlé, ont eu des répercussions sur le développement du Nord. Ils ont coûté cher aux contribuables canadiens. Je dois néanmoins signaler encore une fois que selon les données statistiques, environ les deux tiers de ce développement du Nord sont le fait de compagnies étrangères. Ainsi, grâce à nos subventions, des promoteurs et compagnies de l'étranger s'installent dans cette région où les ressources abondent et choisissent les meilleurs gisements possibles. Il est bien peu réconfortant de se rendre compte que le gros de la transformation ne se fait pas chez nous, que plus de 60 p. 100 de notre production minière est exportée et que du même coup s'en vont à l'étranger des milliers d'emplois nécessaires actuellement aux Canadiens.